

## Définition ?

Le trouble spécifique des apprentissages avec déficit de l'expression écrite se traduit par des difficultés sévères, durables et persistantes dans l'acquisition de **l'orthographe**, de la **grammaire**, de la **punctuation**, de la **clarté** ou de **l'organisation** de l'expression écrite.

Il ne résulte pas d'une déficience intellectuelle, ni d'une déficience sensorielle, ni d'un désordre psychologique, ni d'une carence éducative.

La complexité du degré de **transparence orthographique**, c'est-à-dire la correspondance entre les lettres et les sons, va faire apparaître davantage ce trouble spécifique des apprentissages (l'allemand et l'anglais vont être plus difficiles à apprendre que l'espagnol ou l'italien).

Imaginez-vous que l'on vous demande de transcrire à l'écrit une conversation, dans une langue que vous ne maîtrisez pas.

**Il est difficile de comprendre la grammaire et de bien orthographier les mots.**

Il en est de même pour la personne avec un trouble spécifique des apprentissages avec déficit de l'expression écrite.

## Signaux d'alerte ?

- Difficultés d'orthographe et de grammaire.
- Ecriture lente.
- Lenteur dans la réalisation d'activités manuscrites (besoin de plus de temps).
- Difficultés à organiser un récit.
- Fatigue rapide.
- Mauvaise transcription du son et des lettres.
- Compréhension et capacités d'apprentissage à l'oral relativement préservées.

D'autres domaines déficitaires peuvent être associés. Notamment la **lecture** qui peut être très défaillante, pouvant aller jusqu'à un trouble spécifique des apprentissages.

## Situation de handicap ?

Le trouble spécifique des apprentissages avec déficit de l'expression écrite est reconnu comme pouvant engendrer une **situation de handicap**. Suivant la sévérité du trouble et ses répercussions dans la vie quotidienne, il est possible de faire reconnaître cette situation et permettre à la personne de bénéficier d'**aménagement**s pouvant l'aider dans ses apprentissages et son insertion sociale.

## Ce que l'on peut faire ?

- Encourager et rassurer la personne.
- Favoriser l'expression orale plutôt qu'écrite.
- Limiter la copie et/ou donner plus de temps.
- Aider à la gestion des documents.
- Utiliser le correcteur orthographique de l'ordinateur ou du smartphone.
- Ne pas se décourager devant la lenteur.
- Se créer un emploi du temps avec des périodes de travail et de pauses.

## Des prises en charge possibles ?

Il conviendra d'abord de bien comprendre l'origine des troubles de l'écriture en réalisant une évaluation orthophonique.

Pour aider à pallier ce trouble spécifique des apprentissages, il est possible de mettre en place une prise en charge **orthophonique** et **orthoptique**.

Il pourra être nécessaire de mettre en place des **outils de compensation** (logiciels de dictée vocale, ...).

Les plaquettes de Coridys ont pour mission de vous présenter les différents troubles qui peuvent exister et expliquer leurs répercussions dans la vie quotidienne.

Plusieurs explications peuvent être à l'origine de ces difficultés (causes neurologiques, retard de développement, ...). Il conviendra d'explorer et d'évaluer la piste neurodéveloppementale, pour comprendre les raisons de ces inadaptations scolaires ou professionnelles.

La détection des troubles chez la personne et l'établissement d'un **diagnostic** sont primordiaux dans la réalisation d'une **prise en charge adaptée**. Cette première étape ne pourra se faire qu'en partenariat avec l'entourage et les différents professionnels qui accompagnent la personne (milieu familial, médical, scolaire et/ou professionnel, social).

Nous vous proposons également quelques idées pour les accompagner au mieux.

*Ces plaquettes utilisent volontairement des mots simples.*

Plus d'informations sur [www.coridys.fr](http://www.coridys.fr)

## Coridys propose différentes aides :

- Des services **d'information** et de **documentation**.
- Des **bilans d'évaluation** des troubles cognitifs et de leurs conséquences dans la vie quotidienne.
- Des dispositifs de **suivi** et de **soutien** des personnes concernées et de leur famille.
- Des aides à l'accès aux **dispositifs** nécessaires et aux **droits**.
- **La formation des professionnels**.

## Dans le but de :

- Comprendre les troubles et connaître les différents moyens de les compenser.
- Comprendre et accepter le diagnostic et ses conséquences.
- Réaliser ses projets de vie en cohérence avec ses souhaits et possibilités.
- Être informé et soutenu sur les moyens d'agir.



Troubles cognitifs: Comprendre pour Agir

**04.83.57.49.42**

[coridys@coridys.fr](mailto:coridys@coridys.fr)

[www.coridys.fr](http://www.coridys.fr)

# Les troubles neurodéveloppementaux

le trouble spécifique des apprentissages

## Déficit de l'expression écrite

(la dysorthographe)



Troubles cognitifs: Comprendre pour Agir